

Commission de la Sécurité

Rapport du 5 octobre 2023

Renouvellement du véhicule Tonne-Pompe des compagnies  
de sapeurs-pompiers de Perly-Certoux et de Bardonnex

Membres de la commission :

- Mmes Odette Habiyakaré et Maude Ramazzina
- MM. Marc Decurtins, Michel Mouton (Pdt), Patrick Rellstab, Valentin Savigny (excusé) et Olivier Scheib (excusé).

Délégué : Steve Delaude

Le 21 août 2023, les commissions Sécurité et Finances des communes de Perly-Certoux et de Bardonnex se sont réunies conjointement en présence de Mme Béatrice Guex-Crosier, maire de Bardonnex et de M. Steve Delaude, maire de Perly-Certoux, des commandants Bastien Mattana (Perly-Certoux) et Jean-Claude Dick (Bardonnex), du colonel Nicolas Schumacher (Commandant du Groupement Service d'Incendie et de Secours (GSIS)) et du groupe de travail pour la finalisation de projet pour le renouvellement du véhicule Tonne-Pompe des compagnies.

La commission Sécurité de la commune s'est réunie le 5 octobre 2023 afin de prendre position sur ce renouvellement en ne tenant compte que de l'aspect sécuritaire et non financier.

Un véhicule Tonne-Pompe est un véhicule spécialement conçu pour intervenir sur les lieux des incendies afin de les circonscrire le plus rapidement possible. Cependant, il peut opérer sur tous les cas d'interventions. Il est considéré comme le « couteau suisse ».

Les compagnies disposent actuellement d'un véhicule Tonne-Pompe acheté en 1982 par la compagnie de Bardonnex.

L'acquisition de ce véhicule a été rendu nécessaire pour pouvoir intervenir rapidement et efficacement sur l'ensemble du territoire de la commune de Bardonnex et ce, malgré la présence de 65 bornes hydrantes ou bouches souterraines mais dont la puissance en termes de bars de sortie de ces bornes est insuffisante.

Le regroupement des 2 compagnies dans la caserne des Epinglis a rendu possible l'usage de ce véhicule pour l'ensemble des territoires de Perly-Certoux et de Bardonnex.

La vétusté de ce véhicule le rend peu fiable et difficile à réparer. Ses pannes sont nombreuses.

De plus, il ne permet plus l'intervention complète d'un groupe de 5 sapeurs-pompiers (normes actuelles), ne pouvant transporter que 3 sapeurs-pompiers et donc nécessitant la venue d'un autre véhicule. Enfin, il ne répond plus aux prescriptions d'hygiène en intervention, notamment en termes de pollution.

L'acquisition d'un nouveau véhicule Tonne-Pompe apporterait :

- Fiabilité.
- Gain de temps pour une intervention.
- D'opérer avec un groupe d'intervention complet.
- D'être efficace pour des interventions éloignées des hydrantes, la Tonne-Pompe souhaitée contenant 2500 litres eau ce qui serait suffisant pour une intervention de 10-15 minutes sans alimentation extérieure.
- De permettre de mettre les tuyaux sous pression plus rapidement et de réguler la pression à la sortie des bornes hydrantes.
- D'intégrer 5 équipements respiratoires directement dans le véhicule.
- D'assurer les prescriptions d'hygiène en intervention.

Enfin, les autorités politiques ayant souhaité le regroupement des 2 compagnies, il est cohérent de renouveler ce véhicule pour assurer la sécurité des habitants de ces 2 communes ainsi que l'ensemble des bâtis.

Actuellement, une autre alternative de véhicule ayant les mêmes qualités pour une intervention est inexistante.

Conclusion :

Le véhicule Tonne-Pompe est un véhicule indispensable en termes de sécurité pour les habitants et les bâtis de nos communes.

A la question : « Faut-il faire suite à la demande des 2 compagnies pour le renouvellement d'un véhicule Tonne-Pompe ? », les membres de la commission ont répondu de la façon suivante :

- Favorable : 5 votants
- Défavorable : 0 votant
- Abstention : 0 votant

La commission se prononce à la majorité pour le renouvellement du véhicule Tonne-Pompe suite à la demande des compagnies de Sapeurs-pompiers des communes de Perly-Certoux et de Bardonnex.

Pour la commission de la Sécurité  
Michel Mouton  
Président